

Cayenne, le 3 août 2021



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE DEVENIR ÉNERGÉTIQUE DE LA GUYANE EN DANGER

MARIE-LAURE
PHINÉRA-HORTH

SENATRICE
DE LA GUYANE

MEMBRE
DE LA COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DELEGATION
SENATORIALE
OUTRE-MER

La sénatrice Marie-Laure PHINÉRA-HORTH tient à exprimer son incompréhension et son étonnement à la suite de la décision du tribunal administratif de Cayenne de suspendre les travaux de la future centrale thermique du Larivot.

Elle souhaite apporter son soutien total aux socio-professionnels qui ont manifesté leur mécontentement ce jour dans les rues de Cayenne mais aussi à l'ensemble de la population guyanaise. Car, elle est convaincue que sans la mise en place de cette nouvelle centrale dans les plus brefs délais, les Guyanais subiront de plus en plus de coupures d'électricité.

Si la sénatrice PHINÉRA-HORTH comprend les inquiétudes environnementales défendues, elle tient toutefois à préciser que cette centrale thermique demeure une véritable solution face à la hausse constante de la consommation énergétique. Aussi, tout retard de construction pénalisera durablement la population guyanaise déjà confrontée aux grandes incertitudes de l'alimentation électrique.

Parallèlement aux démarches menées par le président de la Collectivité territoriale de Guyane, Gabriel SERVILLE et par la préfecture, Marie-Laure PHINÉRA-HORTH entend elle aussi interpeller le gouvernement sur les risques encourus par la population en cas de retard de la construction de la centrale du Larivot.

Marie-Laure PHINÉRA-HORTH